REUNION DU CONSEIL DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

Cascais, Portugal, 4-5 février 2013

RESOLUTION SUR L'IRAN

Original: anglais

Le nombre croissant d'activistes politiques exécutés dans la République islamique d'Iran est une grave source de préoccupation pour l'Internationale Socialiste, ainsi que le fait que des dizaines de prisonniers politiques kurdes aient été condamnés à la peine de mort sans représentation légale appropriée.

L'Internationale Socialiste exhorte le gouvernement iranien de respecter les droits des activistes politiques, ainsi que des journalistes, femmes, et activistes étudiants et travailleurs.

L'Internationale exprime également sa grande préoccupation à l'égard de l'application continue de l'article 188/1992 du code pénal du pays, qui considère que les membres, adhérents, et partisans de tout parti politique kurde, arabe et balouch comme des "Mufsed fee Al Arz" (corrompu sur terre), et "Mohareb" (ennemi de dieu), et qui doivent être punis par la pendaison ou l'exécution.